

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Modification simplifiée

Soultzmatt-Wintzfelden



3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (extrait)

MODIFICATION N°1 MODIFICATION SIMPLIFIEE

Dossier approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 12 décembre 2019



Le Président



Décembre 2019



